

DEC221333DR15

Décision portant nomination de M. Jacques TAILLARD aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR6033 intitulée Sommeil, Addiction et Neuropsychiatrie (SANPSY)**LE DIRECTEUR,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC110515DAJ du 5 avril 2011 donnant délégation de pouvoir en matière d'hygiène, de sécurité et de santé au travail ;

Vu la décision DEC213767DGDS du 20 décembre 2021 nommant M. Marc AURIACOMBE, directeur de l'UMR 6033 ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 6033¹ du 25 janvier 2022.

Considérant que M. Jacques TAILLARD a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Aquitaine et les établissements partenaires du 25 au 27 mars 2013 et du 22 au 25 avril 2013,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Jacques TAILLARD, IR1, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 6033 intitulée Sommeil, Addiction et Neuropsychiatrie (SANPSY), à compter du 1^{er} janvier 2022.

M. Jacques TAILLARD exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Jacques TAILLARD est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 1^{er} février 2022

Le directeur de l'unité

Marc AURIACOMBE

Visa du délégué régional du CNRS

Younis HERMES

Visa du président de l'Université de Bordeaux

Dean LEWIS

DEC220628INSHS

Décision portant nomination de Monsieur Christian Gensbeitel, directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n° 6034 intitulée Archéosciences-Bordeaux**LE PRÉSIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC213767DGDS du 20 décembre 2021 portant création de l'unité mixte de recherche n°6034 intitulée Archéosciences-Bordeaux et nommant Mme Christelle Lahaye directrice de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

DÉCIDE :**Article 1^{er}**

A compter du 1^{er} janvier 2022, M. Christian Gensbeitel, maître de conférences à l'Université Bordeaux Montaigne, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 août 2022.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

2 8 AVR. 2022

Le président - directeur général
Antoine Petit

